Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 16 (1887)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et Bâle, est sur le point de l'adopter avec quelques modifications.

Dans le numéro suivant, M. L. L. publie un intéressant article pour préconiser l'emploi des images dans les livres d'école. Il raconte les fruits qu'il tire de leur usage. Les enfants comprennent et aiment l'enseignement donné à l'aide des images.

R. H.

Belgique. — Nous résumons succinctement les réflexions de l'*Ecole catholique* belge relatives aux concours scolaires en les faisant suivre de quelques remarques personnelles.

Les concours publics sont sans contredit un des moyens les plus efficaces pour exciter et entretenir l'émulation parmi les instituteurs et les élèves, et pour stimuler du même coup l'application, le zèle et le progrès.

Toutefois pour produire ces heureux résultats, les concours doivent être organisés dans de bonnes conditions de justice et d'impartialité; ne pas être entravés par des règlements inutiles, abusifs ou capables de lancer dans de fausses voies. Un règlement ne stipulant que des points d'une utilité incontestable, fondés en raison, appuyés sur des principes de justice et d'égalité, ne s'improvise pas dans un bureau ; ce ne peut être que le fruit de l'expérience. Son importance est telle cependant que l'efficacité, l'existence même de ces luttes pacifiques en dépend..... Si l'organisation laisse place à la partialité et aux procédés déloyaux ; si elle stipule des vexations et des injustices, aussitôt le zèle se refroidit, se décourage, et cet instrument excellent se détraque et se brise entre les mains qui s'en servent si maladroitement.

Dans le but de perfectionner ce moyen d'émulation, on demande qu'une moyenne normale et égale d'élèves soit arrêtée pour toutes les écoles et que le secret concernant le texte des questions à poser soit entouré de précautions suffisantes, afin de n'être pas divulgué.

Il nous semble que les expositions scolaires telles qu'elles sont établies chez nous présentent moins d'inconvénients que les concours scolaires et qu'elles mènent plus sûrement à des résultats bien pratiques. Une seule personne étant chargée de corriger les travaux, il en résulte certainement plus d'uniformité et plus de garanties d'impartialité.

D.

Bibliographies

I

Esquisses des cantons suisses, en 16 feuilles, pour servir à l'étude de la géographie de la Suisse, par Ph. Reinhard et J. Steinmann. — Berne, Antenen (W. Kaiser), 1887. La coll. 50 cent.

« Faire des cartes; tout l'enseignement de la géographie est là : » tel est le conseil que nous donne M. Eugène Rendu, dans son excellent

Manuel de l'enseignement primaire. Lors de l'exposition de 1878, à Paris, l'instituteur allemand chargé de donner les explications relatives à « l'école prussienne » disait : « Chez nous, les livres de géographie sont pour les maîtres, les élèves de nos écoles primaires n'en ont pas besoin; tout s'y fait pour eux, avec les cartes. Il faut que nos enfants s'habituent à faire des cartes sur l'ardoise, des cartes sur le papier, des cartes sur le tableau noir, que chaque leçon de géographie se reproduise sous la forme d'une carte... La plupart du temps, la carte est le seul devoir de géographie qu'il y ait lieu d'exiger. »

« Il faut proscrire l'usage du calque, excepté au début peut être et pour le tracé du contour général. Le calque est un travail purement machinal, sans profit pour l'intelligence, ni même, la plupart du temps, pour la mémoire. Il y a lieu de proscrire les lavis, le luxe des couleurs, toutes choses qui détournent l'attention de la géographie même, en l'absorbant au profit de la peinture, et qui gaspillent un temps précieux. Une carte doit toujours être claire, propre, nette; mais elle ne doit pas dégénérer en une œuvre d'art ! »

D'autre part, la majorité de nos élèves sont incapables de tracer d'eux-mêmes une carte un peu convenable. De là l'origine de ces réseaux cartographiques que l'on emploie déjà dans bon nombre d'écoles.

L'utilité des réseaux paraît contestable. Quels sont les élèves capables de reproduire dans une leçon de géographie ou à titre de devoir, une carte avec les montagnes, les cours d'eau ?

Pour obvier à cet inconvénient et à plusieurs autres que nous passons sous silence, MM. Reinhard et Steinmann ont élaboré les esquisses que nous annonçons aujourd'hui. — La collection se compose de 16 cartes tirées en bistre. La configuration du sol y est assez bien représentée, les montagnes et les vallées ressortent fortement sans toutefois rendre invisibles les détails secondaires. Par contre, les voies ferrées, les frontières et les localités ne sont indiquées qu'en traits légers, de sorte que l'élève pourra à son aise les faire ressortir au moyen de crayons de couleur. Le cadre des cartes est divisé en espaces réguliers représentant 5 km. (environ une lieue); une place en blanc a été réservée auprès de chaque carte pour l'inscription de données statistiques et autres. Afin de permettre la comparaison entre les divers cantons au point de vue de leur étendue, une petite carte de la Suisse à échelle unique termine la collection. Enfin, pour que les deux systèmes principaux de représentation du relief du sol soient mis sous les yeux des élèves, une feuille (le canton de Berne) a été dressée au moyen des hachures.

Ces cartes ont été très bien accueillies dans la Suisse allemande. Le seront-elles moins bien chez nous ? Nous ne le croyons pas. Aussi recommandons-nous chaleureusement cette excellente collection à tous nos instituteurs. Nous ne leur citerons qu'un exemple. Celui du corps enseignant du district de la Glâne, lequel s'est procuré la collection aussitôt après en avoir pris connaissance.

G.

II

Tableau mobile pour l'étude des gammes, par M. Huber, instituteur, Hof-Bäretsweil (Zurich), prix 5 fr.

Pour rendre intuitif l'enseignement de la théorie musicale. il faudrait pouvoir présenter, d'une manière *palpable* pour ainsi dire à la suite les uns des autres, les tons et demi-tons avec leur valeur exacte. C'est ce qu'a essayé de faire un instituteur zuricois, M. Huber, à Hof-Bäretsweil.

Son travail se compose d'un grand tableau avec bande mobile, pouvant indiquer tous les tons de toutes les gammes réduites à celle d'*ut*. C'est du reste ce qu'on enseigne dans les écoles du Jura bernois. Cette réduction peut avoir bien des avantages pour la musique vocale, mais elle a aussi ses inconvénients. Comment du reste réduire à la gamme d'*ut* des morceaux pour orgue ou piano écrits en *sol dièze*, par exemple ?

Il faut aussi dire que même les fabricants d'harmoniums essayent aujourd'hui de favoriser la paresse des apprentis musiciens en ajoutant à leurs instruments ce qu'on est convenu d'appeler un « transporteur ! »

Au grand tableau il en est ajouté quatre autres. Le premier tableau renferme la gamme d'*ut* par tons et demi-tons, puis la même gamme sur portée ; le second renferme l'échelle de la voix humaine du sol de basse à sol de troisième octave, puis les mêmes notes sur portée.

Enfin, M. Huber a composé un tableau plus simple, moins cher que celui qui vient d'être décrit : ce n'est autre chose que la copie de la bande mobile du grand tableau indiquant, d'un côté, les gammes majeures, de l'autre les gammes mineures correspondantes (un ton et demi plus bas.) Ce serait suffisant pour nos écoles primaires.

Dans la notice qui accompagne l'appareil, M. Huber déclare qu'il n'a pas entrepris son travail dans le but de supprimer quelque méthode en vogue, mais uniquement pour leur venir en aide et faciliter les leçons du maître et l'étude des élèves.

L'appareil de M. Huber est d'un réel bon marché. Du reste, il nous le dit lui-même dans la notice, pour éviter des frais trop considérables aux écoles qui se procureront son modeste appareil, il l'a imprimé lui-même et n'a pas voulu livrer son œuvre aux mains de libraires avides. Il vend donc son appareil 5 fr. Nous devons féliciter M. Huber de sa manière de faire.

Nous avons vu dans notre canton un appareil semblable en construction ; sans doute que, achevé, son prix serait plus élevé que celui du tableau Huber, mais aussi il sera peut-être encore plus pratique. Nous exprimons le désir de le voir figurer bientôt à l'Exposition scolaire. Du reste, pourquoi les instituteurs ne construiraient-ils pas eux-mêmes ces tableaux ? Ils seraient bientôt récompensés de leurs peines par les progrès que feraient leurs élèves. G.

CORRESPONDANCES

I

Nous prions Messieurs les secrétaires des conférences de bien vouloir nous communiquer le plutôt possible le compte-rendu des séances de l'automne dernier (mois de septembre à décembre).

La Rédaction.

Veveyse

Le corps enseignant de la Veveyse a eu sa conférence officielle, le 24 novembre dernier, à Saint-Martin, sous la présidence de M. l'inspecteur Villard.

La séance s'est ouverte par un chant de circonstance et l'appel nomi-